

Vaucuse

Commune d'ANSOUIS

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

pour (1) :

- SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (S.C.O.T.)
- PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)
- CARTE COMMUNALE
- INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- DÉLIMITATION DES ZONES D'ASSAINISSEMENT (COLLECTIF OU NON COLLECTIF), DES ZONES NÉCESSITANT DES MESURES DE MAÎTRISE DU DÉBIT, DE L'ÉCOULEMENT, DE LA COLLECTE OU DU STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES.
- ALIÉNATION
- SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES - SRADDET.
- AUTRES :

relatif à :

Révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme de la commune.

(1) Cocher la case correspondante

OBJET DE L'ENQUÊTE

Revision etape n°3 du Plan local d'urbanisme de la commune d'Anrois

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE

Arrêté n° ANS 2026-04-Att-AR en date du : 16/04/2026

de : (1)
de : (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Monsieur Jacques SUBE

Président de la

commission d'enquête :	M	qualité
Membres titulaires :	M	qualité
	M	qualité
	M	qualité
	M	qualité
Membres suppléants :	M	qualité
	M	qualité
	M	qualité
	M	qualité

Durée de l'enquête :

Date d'ouverture : 07 mai 2026 Date de clôture : 08 juin 2026

Siège de l'enquête : Mairie d'Anrois

Lieux, jours et heures de consultation du dossier d'enquête :

CE REGISTRE D'ENQUÊTE (art. R123-13 du code de l'environnement)

comportant : 21 feuillets non mobiles est coté et paraphé par le Commissaire enquêteur ou un membre de la commission d'enquête est destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par correspondance au nom du Commissaire enquêteur ou du Président de la commission d'enquête à

RÉCEPTION DU PUBLIC (art. R123-13 du code de l'environnement)

- Le Commissaire enquêteur ou un membre de la commission d'enquête recevra le public :

le 07/05/2026	de 09	heure 00	à 11	heure 30
le 27/05/2026	de 14	heure 00	à 16	heure 30
le 08/06/2026	de 14	heure 00	à 16	heure 30
le	de	heure	à	heure
le	de	heure	à	heure

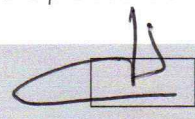
- Le Commissaire enquêteur ou un membre de la commission d'enquête recevra le public à (2)

le	de	heure	à	heure
le	de	heure	à	heure
le	de	heure	à	heure
le	de	heure	à	heure
le	de	heure	à	heure

- Une réunion publique a été, n'a pas été (3) organisée par le Commissaire enquêteur ou un membre de la commission d'enquête.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur ou du Président de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public dès leur réception dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

(1) Cocher la case correspondante et indiquer l'autorité qui a pris l'arrêté relatif à l'enquête publique.
(2) Indiquer autre lieu de réception du public (Mairie de).
(3) Rayer la mention inutile.

 1/2

OBSERVATIONS DU PUBLIC

1^{ère} permanence

Jeudi 07 mai 2026 de 09h00 à 11h30

Madame Sylvie de Joinville - Anvers

- S'est informée sur la procédure et l'objet de l'enquête publique.
- A consulté le dossier.
- A exprimé son attachement à la bonne gestion de l'eau.
- Consultera à nouveau le dossier et émettra éventuellement un avis.

2^{ème} permanence

Mardi 12 mai 2026 de 14h00 à 16h30


Néant.

V. 05/06/2026

M. Grange Genevieve et M. Grange Jeremy

- Favorables au projet d'aménagement prévu en vue de la mise en place d'irrigation pour les exploitants agricoles.

Il y a nécessité de pouvoir irriguer nos parcelles pour la pérennité des exploitations.


M. Grange Genevieve


M. Grange Jeremy


05/06/2026

- Ce dossier est positif. L'Agriculture ne peut

être sans eau...

 & autres exploitants agricoles

3^eme permanence

lundi 08 juin 2015 de 14^h00 à 16^h30

Néant

PAS DE TEXTE



Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e) Jacques SUBE, commissaire enquêteur,

déclare clos

le(s) présent(s) registre(s) qui a (ont) été mis à la disposition du public du 07 mai 2016

au 08 juin 2016

Les observations consignées au(x) registre(s) sont au nombre de 03

de la page n° 2/21 à la page n° 3/21

En outre, j'ai reçu 0 lettres, notes écrites ou courriels qui sont annexés au(x) présent(s) registre(s).

Le(s) présent(s) registre(s) ainsi que les _____ pièces qui y sont annexées et le dossier

d'enquête ont été remis ou ~~ont été adressés par mes soins~~ le 08 juin 2016



à M

A

ANSOIS

le 08 juin 2016

Signature



21/21